

**AVIS DE MARCHE**  
**RECTIFICATIF**  
**ACCORD CADRE DE SERVICES**

**1 – Identification de la consultation**

**MARCHE 2025-06**  
**MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES SERVEURS ET STOCKAGE HP DE L'UNIVERSITE**  
**RENNES 2**

**2 – Objet**

Le contrat porte sur les prestations suivantes : Maintenance des infrastructures serveurs et stockage HP de l'Université Rennes 2.

Le marché concerne la maintenance préventive et curative des équipements existants à savoir les équipements ainsi que tout firmware et logiciels associés.

Codes CPV	Libellés CPV
50312000-5	Maintenance et réparation de matériel informatique
50312300-8	Maintenance et réparation de matériel de réseau informatique

**3 – Caractéristiques**

**3.1 – Procédure retenue**

Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

**3.2 – Forme du contrat et valeur estimée**

La forme retenue pour l'exécution du contrat est à bons de commande sans minimum et avec maximum mono-attributaire en application des articles R2162-2, R2162-4 1° et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique.

La consultation n'est pas décomposée en lots pour les motifs suivants : impossible d'identifier des prestations distinctes.

Le montant maximum pour la durée totale de l'accord-cadre est fixé à : 140 000 € HT.

**3.3 – Tranches**

Sans objet.

**3.4 – PSE**

**3.4.1 – PSE obligatoires**

Sans objet.

### 3.4.2 – PSE facultatives

Sans objet.

## 3.5 – Variantes

### 3.5.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

### 3.5.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

### 3.5.3 – Variantes à l'initiative du candidat

Non autorisées.

## 3.6 – Durée du marché

Par dérogation à l'article 13.1 du CCAG-FCS, le contrat est conclu pour une durée de **48 mois** à compter du 2 juillet 2025 ou de sa date de notification si elle est postérieure.

Le marché sera reconductible tacitement 3 fois 1 an, soit une durée totale de 4 années.

## 3.7 – Lieux d'exécution

Les lieux d'exécution des prestations sont :

Data Center	CP	Ville
DC Eskemm	35510	CESSON SEVIGNE
DC Beaulieu	35708	RENNES

Il est précisé que ces lieux d'exécution peuvent évoluer en cours d'exécution du présent marché.

## 3.8 – Visite des lieux

En établissant leur offre, les candidats sont réputés avoir pris connaissance des sites et des conditions dans lesquelles ils devront exécuter les prestations.

### 3.8.1 – Visite obligatoire

Sans objet.

### 3.8.2 – Visite facultative

Sans objet.

## 3.9 – Critères de jugement

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Prix TTC (55 %)	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en TTC
2. Qualité technique (35 %)	Qualité technique de l'offre du candidat au regard de l'Annexe 2 - CRTA et du mémoire technique
3. Prise en compte des aspects environnementaux (10 %)	Prise en compte des aspects environnementaux au regard de l'Annexe 3 - CRE et du mémoire technique

### 3.10 – Tests

Sans objet

## 4 – Conditions de participation

### 4.1 – Date limite de remise des plis

~~Mardi 3 Juin 2025 à 12h~~

**Mardi 17 juin 2025 à 12h**

### 4.2 – Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019, le DCE est consultable et téléchargeable sur le profil acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

### 4.3 – Dépôt des plis

Les offres seront adressées uniquement sur le profil d'acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

### 4.4 – Capacités

DC1, DC2, références, documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières, déclarations et attestations visés aux articles R2142-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

### 4.5 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans le RC.

## 5 – Renseignements complémentaires

### 5.1 – Langue utilisée

Français

### 5.2 – Monnaie utilisée

Euro

### 5.3 – Modalités essentielles de financement et de paiement

Financement sur les ressources propres de l'Université Rennes 2  
Paiement à 30 jours par virement bancaire.

## 6 – Procédures de recours

### 6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif  
Hôtel de Bizien  
3 Contour de la Motte - CS 44416  
35044 RENNES Cedex

Courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)  
<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>  
SIRET : 173 500 059 00014

### 6.2 – Coordonnées du comité consultation régional

CCIRA de Nantes  
DREETS DES PAYS DE LA LOIRE  
Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209  
44042 NANTES Cedex 1

Courriel : [dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr)  
SIRET : 130 029 283 00012

## 7 – Identification de l'acheteur

**Université RENNES 2**  
Direction des Finances et du Pilotage  
Pôle Commande Publique  
(Bâtiment Présidence – Porte 403)  
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex  
@ : [achatsmarches@univ-rennes2.fr](mailto:achatsmarches@univ-rennes2.fr)  
<https://www.univ-rennes2.fr/>  
SIRET 193 509 379 00015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

## 8 – Date d'envoi de l'avis à la publication

28 mai 2025